

**COMITÉ CONSULTATIF  
DE LA LÉGISLATION  
ET DE LA RÉGLEMENTATION  
FINANCIÈRES**

---

**AVIS N° 2023-60**

Le Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières,

Vu le code monétaire et financier, notamment ses articles L. 614-2, L. 783-5, L. 784-5 et L. 785-4 ;

Vu le projet d'ordonnance relatif aux gestionnaires et aux acheteurs de crédits modifiant le code monétaire et financier et le code de la consommation ;

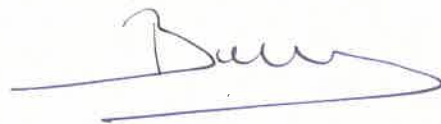
Ayant été consulté par voie écrite, l'urgence ayant été constatée par un courrier du président en date du 7 novembre 2023,

**Émet un avis favorable sur le projet d'ordonnance susvisé.**

Fait le 10 novembre 2023.

Pour le Comité consultatif  
de la législation et de la réglementation  
financières

Le Président,



Christophe BORIES